

Besançon, le 26/01/2021

La présidente

MONSIEUR BRUNO LEMAIRE
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
RELANCE
139 RUE DE BERCY
75752 PARIS CEDEX 12

Monsieur le ministre,

Il ne se passe pas une semaine sans que General Electric ne défraie la chronique.

Je passe sous silence à ce stade la possible et indécente prime de Larry CULP de 47 millions de dollars ou le départ de Patrick MAFFEIS pour me consacrer sur l'essentiel : la sauvegarde des compétences et des emplois si utiles pour notre territoire.

Comme je m'y étais engagée, j'ai rencontré une délégation de salariés de GE Hydro afin d'échanger avec eux sur la pérennité de l'activité sur Belfort, malgré le projet de PSE et la fermeture programmée du site.

Tout d'abord, je ne peux que regretter que le projet de reprise porté par les salariés dans le cadre de la loi *Florange* soit refusé par la direction de GE Hydro France. Cela confirme une fois de plus tout le mépris dont fait preuve GE vis-à-vis de ses équipes portant à l'origine des propositions constructives afin d'empêcher cette délocalisation d'activité hors de France.

Face à l'absence totale de collaboration de la part de GE, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'est quant à elle engagée à accompagner la création de cette nouvelle entité portée par les « futurs ex » salariés de Belfort Hydro.

L'activité visée est la maintenance et la réhabilitation d'alternateurs de grande puissance pour l'hydroélectricité et la fourniture de services associés. Cela permettrait de maintenir une compétence métier stratégique sur notre territoire et de créer une quinzaine d'emplois au démarrage et, à terme, une quarantaine.

En complément de l'apport personnel des ex-salariés de GE pour réaliser ce projet, il est nécessaire de sécuriser ce démarrage d'activité.

C'est pourquoi, au niveau du Conseil Régional, une subvention dans le cadre du fonds de relocalisation et de transition vers une économie décarbonnée est en cours d'instruction. Je n'écarte pas non plus la possibilité d'une prise de participation afin d'entrée au capital de la future structure.

Je souhaite donc attirer votre attention sur la nécessité d'un accompagnement financier à travers le fonds de réindustrialisation GE dit « fonds *Maugis* ». Lors du dernier comité consultatif, aux côtés des acteurs du territoire, j'ai émis un avis favorable à ce soutien. Il n'a malheureusement pas trouvé le même écho positif auprès d'Hugh BAILEY, représentant de GE France dans cette instance.

Lors de la prochaine réunion du comité consultatif du jeudi 28 janvier, je réitérerai tout l'intérêt de ce projet industriel pour le Nord Franche-Comté. Je compte sur vous pour que les représentants de votre Ministère, présents lors de cette instance, confirment le soutien de l'Etat sur ce dossier stratégique et hautement symbolique.

Il est en effet inconcevable que General Electric, responsable de la débâcle industrielle sur Belfort, incapable de créer les 1 000 emplois promis et pénalisé financièrement pour ne pas avoir respecté ses engagements, puisse encore être juge et partie dans l'attribution des aides du comité consultatif. Sur ce dossier, je vous demande donc de prendre les mesures qui s'imposent.

En espérant être entendue et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Marie-Guite DUFAY



Copie : Guy MAUGIS, président du comité consultation